

Compte rendu Atelier VOCES Séance 1 – jeudi 19 novembre

Présents : Isabelle LABOULAIS, Juliette DELOYE, Anne RAUNER, Eric HASSLER, Thomas BRUNNER.

I. POINT SUR LE FONCTIONNEMENT

1) Objectifs de l'atelier

- i) mettre au point un vocabulaire renforcé (cf. point II) ;
- ii) se former et échanger sur les publications sur le sujet.

Information publication :

Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (1250-1350)*, Paris, 2015.

2) Organisation des travaux

Il faut distinguer deux niveaux :

A) L'atelier proprement dit dont la participation repose sur volontariat. Lieu de révision des notices, de l'élaboration de nouvelles notices (cf. Annexe 1).

Points « techniques » à traiter dans les semaines à venir :

- question du site : rendez-vous avec Adeline Rege du SCD, spécialiste des AOC, le 30 novembre prochain (avec I. Laboulais et T. Brunner).
- question des auteurs : Fera-t-on des notices signées ? Considère-t-on le travail comme collectif avec une liste des contributeurs ? TB penche pour la seconde solution, mais le débat est ouvert jusqu'à la prochaine édition...

=> Question en fin de séance : l'atelier pourra-t-il être comptabilisé dans la formation des doctorants ? Ce serait souhaitable.

B) Un Comité scientifique international est en voie de constitution pour assurer la validité scientifique des notices.

Ont répondu positivement les médiévistes suivants :

B. Tock (Strasbourg) : diplomate, historien – Nord de la France / Flandre

P. Bertrand (diplomate, historien Louvain) : diplomate, historien – Nord de la France / Belgique

P. Chastang (historien Versailles St-Quentin) : historien – France méridionale

A. Adamska (Utrecht) : historienne – Europe Centrale

M. Mostert (Utrecht) : historien – Pays-Bas / Mer du Nord

S. Lusignan (Montréal) : historien (histoire linguistique) - France, îles Britanniques

M. Selig (Ratisbonne) : romaniste – Espace français (occitan notamment)

D'autres collègues médiévistes ont été ou vont être contactés par TB.

IL se charge de contacter des modernistes.

- question validation des notices :

L'atelier fournira des propositions de notices au printemps-été 2016, avec l'idée d'une nouvelle édition à l'automne prochain.

Les modalités de validation seront établies au début 2016 et seront fonction de la taille du comité définitif. Pour gagner en efficacité, on peut imaginer un système de quorum : si un certain nombre de membres (5 ? 10 ?) ont validé une définition, que personne ne s'y est opposé, on pourra considérer la notice comme valide. Un système de vote électronique est envisagé.

II. LE VOCABULAIRE

1) Présentation de la démarche suivie par TB pour la version actuelle

Démarche lexicographique : voir les attestations des termes dans les publications scientifiques, puis les référencer, en n'omettant pas certaines nuances.

Problème posé par la mise au net de définition : la clarification peut amener à faire des choix, à forcer un peu une définition

Exemple : scripturalité/ littéracie passent habituellement pour des doublons purement synonymiques. En regardant les usages, il m'est apparu que le 2nd terme se trouve dans les sciences de l'éducation, en anthropologie et du coup j'en ai réservé l'usage dans un sens « compétentiel ». Le 1^{er} a été proposé par un historien Joseph Morsel => sens plus ample.

Le travail de définition ne se fait pas seulement par entrée, par simple unité lexicale mais s'inscrit dans un réseau sémantique qui amène à penser les termes en rapport avec d'autres (d'où les liens cliquables dans la base), mais cela suppose des renvois incessants.

EH se demande si on ne pourrait pas développer une double interface : un lexique alphabétique d'une part, une mise en réseau sémantique d'autre part par l'entremise d'une carte heuristique (*mind map*). => Il faudra voir ce qui est possible techniquement.

2) Remarques sur la version existante

AR formule une série de remarques sur la forme :

- Quelques exemples parsèment le texte : les garde-t-on ? les étend-on ? TB répond que c'est un reliquat du travail de thèse. Il est souhaitable de les supprimer pour harmoniser la présentation et présenter les choses de manière cohérente et ouverte.

- Etant donné la variété des langues d'origine des termes, elle suggère de préciser la catégorie grammaticale, le genre et le nombre des termes. Cela peut sans doute être introduit sans problème. Il faudra un visuel adapté.

- Ordre de référence bibliographique : pas toujours chronologique ou alphabétique => à harmoniser

- Faire un « Guide de l'utilisateur » pour indiquer les principes retenus dans la rédaction des notices et comprendre les choix de rédaction.

- Multiplier les entrées avec un terme en langue étrangère et un renvoi vers la notice placée sous le terme en français.

- Donner plus de notices de linguistique ou en rapport avec les études littéraires.

Se pose aussi la question de la traduction systématique en français des expressions en anglais et allemand (principales langues étrangères utilisées).

III. TRAVAIL POUR LA PROCHAINE SÉANCE

Jeudi 17/12 de 13h30 à 15h30

Correction/amélioration des notices de la base existante.

Les participants à l'atelier sont invités à relire les 30 premières notices (jusqu'à « **Grand partage** »).

=> vérifier la lisibilité de la notice : est-elle aisément compréhensible ?

=> pour les modernistes (ou spécialistes d'autres périodes) : voir si la notice est pertinente par rapport à leur période (en cas contraire, il faudra « historiciser » la notice en précisant qu'elle ne concerne que les études médiévales).

=> en « bonus » : présentation de l'une ou l'autre notice de l'Annexe 1.

ANNEXE 1 : Suggestion de notices à faire

Ce qui est surligné en jaune a été attribué.

Archéologie documentaire
Auteur / rédacteur / scripteur
Chaîne d'écriture (Fraenkel)
Diversification documentaire
Écrit du for privé / Ego document JD
Écritures ordinaires
Écrivain / écrivain (Barthes)
Foyer d'écriture
Génétique des textes / critique génétique
Horizon d'attente (Jauss, Morelle)
Intertextualité archivistique (Morsel) AR
Langue courtoise, langue référentielle, langue véhiculaire (Grévin) TB
Lecteur usager
Littérarité (enrichie)
Polygraphie
Révolution de l'écrit/ documentaire / mutation documentaire (TB)
Scribe / scripteur
Stratégie d'écriture
Texte
Verbalisation
Vocalité
Vor- Mit- Nachschrift (H. Keller) AR

ANNEXE 2 : Pour réflexion

COURRIEL S. LUSIGNAN à TB (18/11/2015)

J'ai examiné à nouveau votre lexique. Tout ce qui s'y trouve est bien et pertinent, mais il faut créer des ouvertures sur la dimension linguistique du sujet pour les raisons que j'ai évoquées et dans la suite de ce que vous me rapportez de votre colloque. Je crois que nous sommes actuellement à la croisée des chemins entre la linguistique et l'histoire. Vous l'avez d'ailleurs bien perçu à Ratisbonne. Avez-vous regardé : J.

-M. Bertrand, P. Boilley, J. Ph. Genet et P. Schmitt-Pantel dir., *Langue et histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011? Lisez l'article de Lodge en particulier, très éclairant sur ce point.

Parmi les nombreuses questions relatives aux langues qui sont indissociables des études sur la literacy on peut citer en vrac :

Pour le latin : le niveau de sa maîtrise par ceux qui l'écrivent, depuis le latin simple jusqu'au latin hautement lettré étudié par Benoît Grévin; l'influence du vernaculaire sur le latin : lexique, structures syntaxiques.

Pour le vernaculaire : la construction des formes lettrées du vernaculaire, leur rapport avec la langue parlée, l'influence des modèles latins depuis la graphie, l'orthographe, et le lexique, jusqu'à la stylistique.

Les rapports entre le latin et les vernaculaires : doivent-ils être pensés en termes de diglossie, de langues en contact, d'influence de l'un sur l'autre ou de cloisonnement entre les deux?

Les rapports entre différents vernaculaires dans une même société : langue véhiculaire, rapport langue haute VS langue basse (comme en Flandre ou en Angleterre).

Les compétences de toute personne qui prend la plume au Moyen Âge doivent être évaluées autant qu'il est possible selon cette grille multidimensionnelle rapidement esquissée et certainement incomplète pour évaluer la nature et le niveau de sa maîtrise de la literacy. Cela lorsqu'on s'attarde à l'aspect « production du message écrit ». Il faut également jauger les compétences du récepteur selon la même grille.

Tout cela représente beaucoup de travail si on veut en rendre compte dans un dictionnaire tel que vous l'envisagez. Mais c'est faisable.